DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/117/1.1 **Feuillet n°137**

Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 14 décembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Le Lardin Saint Lazare, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 7 décembre 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	**58**
Présents	**42**
Votants :	**47**
Pour :	**47**
Contre :	**0**
Abstention :	**0**

PRÉSENTS :
Titulaires : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Didier CLERJOUX représenté par Jacqueline CLAVERIE, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Mattia TRENTEMONT représentée par Pascale LARUE.

Excusés : Dominique DURUY excusée donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Denis ADAMSKI excusé donne pouvoir à Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Marie-Claire ADOUX, Jean-Michel LAGORCE, Jean BOUSQUET excusé donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE excusée donne pouvoir à Coralie DAUBISSE, Caroline VIEIRA excusée donne pouvoir à Stéphanie PORTE.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Avenant n° 2 au marché d'extension de voirie et élargissement de la voie d'accès – ZAES des Fauries – Terrasson-Lavilledieu

Dans le cadre des travaux d'extension de voirie et d'élargissement de la voie d'accès à la zone d'activités des Fauries à Terrasson-Lavilledieu, effectués par l'entreprise Lagarde & Laronze, des prestations non prévues au marché de base ont dû être réalisées.

Lors de la modification des chambres de Télécom, il a été découvert, des fourreaux d'électricité écrasés n'étant pas du fait de l'entreprise. En conséquence, une inspection télévisée totale des fourreaux, sur la zone du projet, a été réalisé. Elle a montré l'écrasement de la totalité des fourreaux existants.

AR Prefecture
024-200041150-20231214-DE2023117-DE
Reçu le 18/12/2023

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod 540331 - 09/10

Il convient de remplacer ces fourreaux pour permettre l'accueil de futures entreprises sur la zone. Le coût de ces travaux se monte à 25 042 € HT.

Ces travaux ont un caractère imprévisible et obligent la Communauté de Communes à établir un avenant au marché.

Le montant du marché de base est de 226 977,70 € HT (272 373,24 € TTC) :

Avenant n°1 :	8 988,60 € HT	(déplacement poteau incendie + dispositif de délestage eaux pluviales)
Avenant n°2 :	25 042,00 € HT	(remplacement fourreaux + reprise voirie y afférent)
Total :	34 030,60 € HT	

Le nouveau montant du marché est de 261 008,30 € HT (313 209,96 € TTC) soit une augmentation de 14,99 % du montant du marché initial.

Afin de clôturer le marché de travaux, il convient d'intégrer cette modification par voie d'avenant au marché.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'avenant n°2 au marché d'extension de voirie et élargissement de la voie d'accès à la zone d'activités des Fauries sur la commune de Terrasson-Lavilledieu ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 18/12/2023

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

AR Prefecture
024-200041150-20231214-DE2023117-DE
Reçu le 18/12/2023